



Zone pastorale
méditerranéenne



Conjoncture
2017/2018

COLLECTION RÉFÉRENCES

LES SYSTÈMES OVINS VIANDE PASTORAUX DE L'ARC SUD-EST MÉDITERRANÉEN

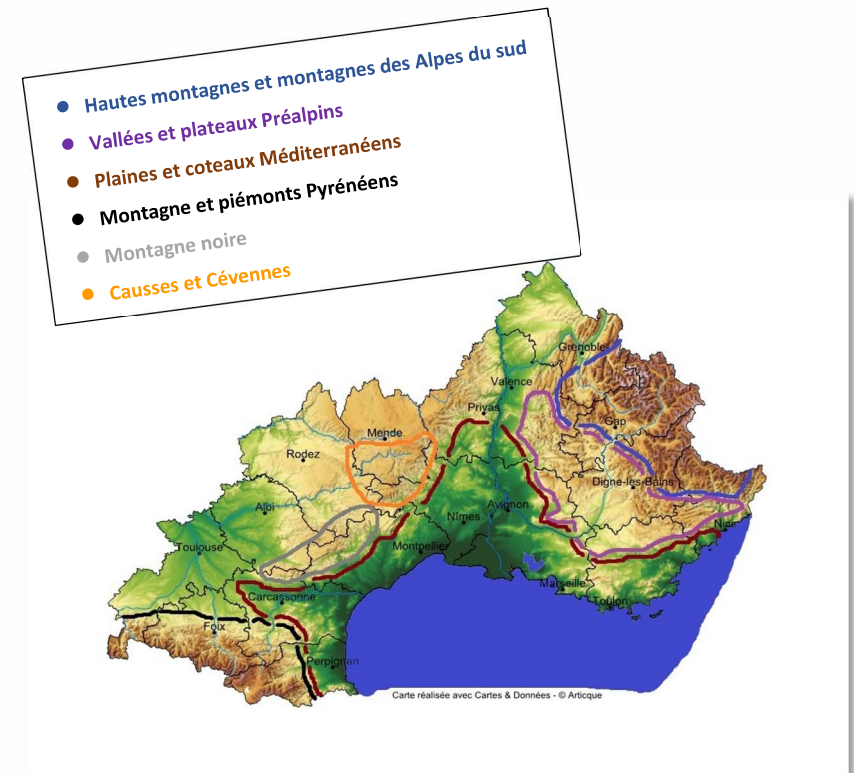
Ce document présente quinze cas-types représentatifs de la diversité des élevages ovins allaitants présents sur les territoires du sud-est de la France sous influence méditerranéenne. Les présentations réalisées ici sont un résumé : Elles permettent de choisir le ou les cas que l'on souhaite consulter. Chacun des cas-types est décrit de façon détaillée dans un document de huit pages que l'on peut télécharger sur les sites internet de l'Institut de l'Élevage et des partenaires du dispositif réseau d'élevage INOSYS.

UN CAS TYPE QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une production fondée sur l'observation et l'analyse du fonctionnement, des performances techniques, économiques et agrobiologiques d'une centaine d'élevages ovins allaitants de l'arc sud est méditerranéen qui sont suivis dans le cadre du dispositif INOSYS - Réseaux d'Élevage. L'élaboration d'un cas-type s'appuie sur des règles précises de modélisation. Un cas type décrit les caractéristiques, le fonctionnement et les performances techniques et économiques d'un type de système d'élevage. Il est issu d'une phase de modélisation interactive qui associe :

- **l'observation et l'analyse des résultats** pluriannuels enregistrés dans les exploitations suivies,
- le « **gommage** » des **effets annuels** exceptionnels ou des spécificités observées,
- **l'optimisation et la mise en cohérence** de la structure et des niveaux de performances techniques et économiques du cas présenté, en cherchant à situer ces performances un peu au-dessus de la moyenne des exploitations du type concerné,
- **l'expertise de l'équipe technique** régionale qui réalise le suivi des fermes et a contribué à l'élaboration de ce dossier.

ZONES DE LOCALISATION DES CAS TYPES



QUEL CAS TYPE CONSULTER ?

Le premier tableau présente un résumé de chacun des cas-types :

- Index et résumé des cas types.

Les quatre tableaux suivants récapitulent :

- Les caractéristiques structurelles de l'exploitation,
- Les principaux ratios de bilans techniques des ovins,
- Le bilan technico économiques des ovins,
- Des éléments pour le bilan économique d'exploitation.

Tableau 1 : Index et résumé des cas types

Num		Titre	Résumé	Code
1	◆	Haut montagnard, ovin pluriactif	En haute-montagne alpine, un éleveur pluriactif avec 250 brebis Communes, une production majoritaire d'agneaux en bergerie, six mois d'hivernage intégral imposés par la contrainte climatique. L'exiguïté des surfaces cultivées limite la taille du troupeau et l'autonomie alimentaire.	HMONPA
2	◆	Montagnard, ovin spécialisé, traditionnel	En zone montagnarde alpine, un éleveur avec 360 brebis produisant des agneaux de bergerie. Cinq mois de bergerie intégrale obligatoire. Les surfaces cultivées sont réservées en priorité à la constitution des stocks hivernaux. Une forte contribution de l'alpage et des parcours de proximité au pâturage.	MONTSPE1
3	◆	Montagnard, ovin spécialisé, fourrager	Au nord de notre zone montagnarde alpine, un élevage avec 450 brebis Mérinos ou Communes, une production d'agneaux de bergerie finis. Une légère intensification de la conduite du troupeau et des surfaces fourragères, combinée avec la pratique systématique de l'estive.	MONTSPE2
4	◆	Alpes du Sud, ovin spécialisé, tendance pastorale	Au sud de la zone montagnarde alpine ou en limite de zone préalpine, un élevage transhumant de 450 brebis. Une production d'agneaux variés, finis ou semis finis, plus ou moins lourds, produits à l'herbe ou en bergerie. Un système très pâturant, économe mais pas autonome sur le distribué, fortement déployé sur parcours.	MONTSPE3
5	◆	Préalpes, ovin spécialisé, troupeau transhumant	Un éleveur transhumant avec un troupeau de 460 brebis Mérinos d'Arles en croisement viande intégral, une production d'agneaux de bergerie et une large autonomie alimentaire associant prairies cultivées et cultures de céréales, parcours locaux et estive alpine.	PREASPE1
6	◆	Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire	Un éleveur sédentaire avec 320 brebis Préalpes, une production d'agneaux de bergerie et une large autonomie alimentaire associant prairies cultivées, cultures de céréales et parcours locaux.	PREASPE2
7	◆	Préalpes, ovin diversifié, lavandin et céréales	Une exploitation avec des productions végétales au sec et un troupeau transhumant de 300 brebis. Une production d'agneaux de bergerie finis. Un troupeau très déployé sur les parcours, les surfaces cultivées étant réservées en priorité aux cultures de vente.	PREADIV
8	◆	Préalpes, ovin spécialisé, grand pastoral	En moyenne montagne préalpine, un éleveur entrepreneur de garde en montagne, avec un troupeau transhumant de 500 brebis. Une production variée d'agneaux et d'agnelles de reproduction, produits à l'herbe. Une conduite quasi exclusive sur parcours, un système très économe avec achat intégral des stocks fourragers distribués.	PASTPREA
9	◆	Alpes Maritimes, ovin spécialisé, grand pastoral	Dans la zone des Alpes Maritimes, un élevage de 400 brebis. Une production variée d'agneaux semi finis. Une conduite très économe sur le distribué avec achat intégral des stocks fourragers. Un troupeau très fortement déployé sur parcours, en toutes saisons.	MARALPIN

Num		Titre	Résumé	Code
10	◆	Basse Provence, ovin spécialisé, herbassier	Un éleveur avec un troupeau de 800 brebis, entrepreneur de garde pendant l'estive, une production variée d'agneaux semi- finis et d'agnelles de reproduction. Un troupeau au pâturage intégral très économe sur le distribué.	PASTPLA
11	◆	Basse Provence, ovin diversifié, vente de foin de Crau	Une exploitation diversifiée avec un troupeau transhumant de 600 brebis Mérinos d'Arles et de la vente de foin. Une production d'agneaux de bergerie finis. Un troupeau très pâturant avec une autonomie alimentaire importante, associant prairies cultivées, parcours de proximité et estive alpine.	PLAIDIV
12	◆ ◆ ◆	Ovin viande en reconquête pastorale	En moyenne et haute montagne Pyrénéenne et en bordure sud-est du massif central, des éleveurs en reconquête sur des zones en déprise. Avec au départ un troupeau de taille limitée, pour évoluer ensuite vers des trajectoires diversifiées. L'attrait de ce cas type réside dans son accessibilité à des installations faiblement pourvues en capitaux, à des installations souvent féminines, à de jeunes entrants dans le métier	MEDINOV
13	◆	Montagne noire, ovin spécialisé, conduite herbagère	En zone de montagne ou défavorisée, un éleveur de 300 brebis Lacaune viande avec une production d'agneaux de bergerie démarqués, une forte autonomie alimentaire assurée par des prairies permanentes et temporaires de bonne qualité en rotation avec des cultures de méteil pour l'enrubannage, et de céréales autoconsommées.	SPECAUD
14	◆	Cévenol, ovin spécialisé, pastoral	En zone de montagne sèche, en châtaigneraie, sur la bordure sud du Massif Central, un éleveur avec 350 brebis et une production majoritaire d'agneaux de bergerie légers, un troupeau transhumant, fortement déployé sur parcours, économe et peu autonome sur le distribué.	SPECEVEN
15	◆	Ovin spécialisé, Caussenard	Sur les Causses deux éleveurs en GAEC avec 600 brebis Blanche du Massif Central qui produisent des agneaux lourds de bergerie sous signe officiel de qualité. Un système d'alimentation autonome en fourrages et en céréales et une forte contribution des surfaces pastorales.	SPECAUS

Tableau 2 : Récapitulatif des caractéristiques structurelles de l'exploitation

	HMONPA	MONTSPE1	MONTSPE2	MONTSPE3	PREASPE1	PREASPE2	PREADIV	PASTPREA	MARALPIN	PASTPLA	PLAIDIV	MEDINOV	SPECAUD	SPECEVEN	SPECAUS	Ensemble
Main d'œuvre																
Totale (UMOt)	1,1	1,3	1,3	1,5	1,5	1,4	1,7	1,3	1,3	1,5	1,8	1,0	1,0	1,2	2,0	1,4
Familiale (UMOf)	0,9	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1	1,2	1,1	1,0	1,2	1,5	1,0	1,0	1,2	2,0	1,2
Salarié (UMOs)	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,5	0,2	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Cheptel																
Brebis (Nbre)	250	350	450	450	460	320	300	500	400	800	600	180	300	350	600	421
UGB (Nbre)	38	53	68	67	69	48	45	75	60	120	90	27	45	53	90	63
Surfaces cultivées																
SAU (ha)	25	32	37	37	52	40	40	10	0	12	40	10	55	8	70	31
SFP (ha)	25	25	26	33	41	26	14	10	0	12	15	10	49	8	54	23
Culture céréales (ha)	0	7	11	4	11	11	6	0	0	0	-	0	6	0	16	5
Autres cultures (ha)	0	0	0	0	0	3	20	0	0	0	25	0	0	0	0	3
% de SFP dans SAU	100%	78%	70%	89%	79%	65%	35%	100%		100%	38%	100%	89%	99%	77%	80%
Surfaces pastorales																
Parcours individuels (ha)	50	70	15	330	140	200	300	600	480	180	160	180	0	245	320	218
Parcours collectifs (estive)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	
Chargement des surfaces																
Chargement SFT (UGB/ha)	0,5	0,6	1,6	0,2	0,4	0,2	0,1	0,1	0,1	0,6	0,5	0,1	0,9	0,2	0,2	0,4
Chargement SFP (UGB/ha)	1,5	2,1	2,6	2,0	1,7	1,8	3,2	7,5	NC	10,0	6,0	2,4	0,9	6,6	1,7	3,6

Petit lexique et définitions des termes utilisés :

Brebis - EMP : c'est l'Effectif Moyen Pondéré des brebis de plus de 6 mois présentes sur les 12 mois de la campagne. **Unité Gros Bétail (UGB)** est l'Unité de calcul équivalente pour tous les ruminants : Une brebis EMP vaut pour 0,15 UGB. **SAU** : c'est la Surface Agricole Utile, elle correspond aux surfaces mécanisables. **SFP** : c'est la Surface Fourragère Principale cultivée, partie de la SAU destinée à la production d'herbe et de cultures fourragères, qui sont pâturées ou récoltées. **Parcours individuels** : Correspondent à l'ensemble des surfaces pastorales utilisée par l'élevage (Espaces naturels, vieux prés, restoules, herbes sur pieds), les ha de parcours utilisés dans un cadre collectif (estive) ne sont pas comptabilisés avec les individuels. **SFT** c'est la Surface Fourragère Totale, somme des ha de SFP et de parcours individuels

Tableau 3 : Les principaux ratios de bilans techniques des ovins

	HMONPA	MONTSPE1	MONTSPE2	MONTSPE3	PREASPE1	PREASPE2	PREADIV2	PASTPRA	MARALPIN	PASTPLA	PLAIDIV	MEDINOV	SPECAUD	SPECEVEN	SPECAUS	Ensemble
Nombre de brebis	250	350	450	450	460	320	300	500	400	800	600	180	300	350	600	421
Bilan de la reproduction																
Taux de productivité numérique	106%	101%	119%	86%	101%	97%	90%	81%	73%	83%	104%	97%	135%	113%	126%	101%
Taux de mise bas	89%	88%	107%	81%	87%	91%	85%	78%	72%	79%	95%	86%	95%	95%	94%	88%
Taux de prolificité	133%	127%	123%	124%	128%	124%	122%	118%	120%	120%	121%	127%	156%	129%	148%	128%
Taux de mortalité agneaux	10%	10%	10%	14%	12%	14%	14%	12%	15%	12%	10%	11%	9%	8%	10%	11%
Bilan des ventes																
Poids agneaux (kgc ou kgv*)	16,2	16,3	16,5	14,1	16,5	16,3	16,2	29,3*	29*	13,4	16,5	14,8	16,9	17/20*	16,3	15,8
% agneaux finis lourds	100%	100%	100%	52%	100%	100%	100%	0%	0%	0%	100%	100%	100%	30%	100%	72%
% agneaux finis légers	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	42%	0%	0%	0%	0%	0%	70%	0%	7%
% agneaux maigres/semi finis	0%	0%	0%	48%	0%	0%	0%	46%	100%	77%	0%	0%	0%	0%	0%	18%
% jeunes repro (agnelles)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	13%	0%	23%	0%	0%	0%	0%	0%	2%
Bilan de l'alimentation																
Fourrages distribués/brebis (kg MS)	404	367	380	235	340	290	224	88	177	22	58	321	559	198	390	270
% foin dans distribué	100%	90%	100%	100%	88%	90%	90%	85%	100%	100%	100%	89%	65%	100%	82%	92%
Aliments concentrés/brebis (kg)	83	91	117	56	85	92	89	11	23	2	102	65	156	68	114	77
% Concentrés prélevés	0%	64%	80%	49%	75%	77%	78%	0%	0%	0%	0%	0%	41%	0%	69%	36%
% besoins MS couvert par la pâture	61%	66%	63%	74%	70%	73%	81%	91%	80%	100%	96%	66%	59%	82%	58%	75%
Part des parcours dans le pâturage	73%	86%	76%	79%	73%	47%	88%	90%	100%	50%	48%	86%	0%	93%	66%	70%

Petit lexique et définitions des termes utilisés :

Poids agneaux (kgc ou kgv*) : C'est le poids moyen des agneaux vendus, exprimés en kilo de carcasse (Kgc), ou en Kilos vifs (Kgv) quand les agneaux sont vendus en vifs. **Taux de mise bas** : c'est le nombre de mise bas réalisées par an, divisé par le nombre de brebis-EMP. **Taux de productivité numérique** : c'est le nombre d'agneaux produits par an et par brebis-EMP. **Taux de prolificité** : c'est le nombre moyen d'agneaux nés par mise bas. **Taux de mortalité agneaux** : c'est le pourcentage des agneaux morts sur les agneaux nés. **Matière Sèche (kg MS)** : Mesure de la quantité de matière sèche du fourrage grossier.

Tableau 4 : Le bilan technico économiques des ovins (conjuncture 2017/2018)

	HMONPA	MONTSPE1	MONTSPE2	MONTSPE3	PREASPE1	PREASPE2	PREADIV	PASTPREA	MARALPIN	PASTPLA	PLAIDIV	MEDINOV	SPECAUD	SPECEVEN	SPECAUS	Ensemble
Nombre de brebis	250	350	450	450	460	320	300	500	400	800	600	180	350	350	600	424
Productivité Num. (agneaux/brebis)	1,06	1,01	1,19	0,86	1,01	0,97	0,90	0,81	0,73	0,83	1,04	0,97	1,13	1,13	1,25	0,95
Productivité pondérale (ekgc/brebis)	17,2	16,4	19,6	12,1	16,6	15,9	14,5	10,0	6,0	11,1	17,2	14,8	8,7	8,7	17,9	14,2
Montant par brebis (2017)																
Prix moyen par agneau	94 €	95 €	97 €	74 €	97 €	103 €	97 €	87 €	70 €	83 €	95 €	103 €	110 €	85 €	111 €	90 €
Produit brut ovin hors aides	92 €	86 €	106 €	58 €	89 €	92 €	77 €	65 €	49 €	61 €	88 €	87 €	130 €	84 €	123 €	78 €
Charges opérationnelles ovines	67 €	60 €	58 €	45 €	67 €	56 €	47 €	47 €	49 €	63 €	74 €	80 €	79 €	64 €	57 €	57 €
Dont charges d'alimentation	50 €	31 €	35 €	16 €	31 €	20 €	22 €	32 €	34 €	41 €	42 €	62 €	42 €	44 €	29 €	32 €
Dont charges des SF	1 €	15 €	9 €	14 €	22 €	22 €	12 €	0 €	0 €	8 €	17 €	0 €	21 €	4 €	12 €	11 €
Dont charges autres	16 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	15 €	14 €	15 €	18 €	15 €	16 €	15 €	14 €
Marge brute ovine hors aides	25 €	27 €	48 €	13 €	22 €	35 €	29 €	19 €	12 €	-2 €	14 €	8 €	52 €	20 €	67 €	22 €
Evolution 2017/2018																
Produit brut ovin hors aides	2,7%	2,7%	3,3%	2,4%	2,7%	2,8%	2,8%	2,4%	2,1%	2,7%	3,4%	2,0%	1,9%	1,9%	2,0%	2,7%
Charges opérationnelles	1,7%	1,6%	2,1%	1,2%	1,3%	0,8%	1,5%	3,4%	3,8%	1,6%	1,8%	3,5%	1,1%	3,1%	1,5%	1,9%
Charges d'alimentation	1,9%	3,3%	3,4%	3,5%	3,4%	3,2%	3,3%	4,3%	4,8%	2,2%	3,4%	3,9%	2,0%	4,0%	2,8%	3,3%
Marge brute ovine hors aides	5,1%	5,2%	4,6%	6,6%	7,1%	6,0%	4,9%	0,0%	-6,8%	26,6%	11,5%	-14,3%	3,2%	-1,8%	2,3%	6,4%

Petit lexique et définitions des termes utilisés :

Productivité numérique : c'est le nombre total d'agneaux produits sur une année ramené au nombre de brebis EMP.

Equivalent Kilo carcasse (ekgc) : c'est l'unité de mesure de la **productivité pondérale** qui est obtenue par une estimation en poids de carcasse de l'ensemble des agneaux produits ramené au nombre de brebis EMP.

Produit Brut ovin : c'est la somme des ventes d'agneaux de réformes, de laine, corrigée des variations de stocks. Les achats d'animaux reproducteurs sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Ensemble des charges « variables » affectées à une activité et liés au volume annuel de l'activité, elles se décomposent en trois postes de charges : **les charges d'alimentation, les charges de cultures des surfaces fourragères et les autres frais d'élevages.**

Marge Brute ovine hors aides : c'est la différence entre le produit brut de l'atelier ovin, calculé sans les aides, et les charges opérationnelles ovines.

Tableau 5 : Éléments pour le bilan économique d'exploitation (conjuncture 2017/2018)

	HMONPA	MONTSPE1	MONTSPE2	MONTSPE3	PREASPE1	PREASPE2	PREADIV	PASTPREA	MARALPIN	PASTPLA	PLAIDIV	MEDINOV	SPECAUD	SPECEVEN	SPECAUS	Ensemble
UMO familiale rémunérée	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,5	1,5	1,0	1,0	1,0	2,0	1,1
Principaux ratios (2017)																
Excédent Brut d'Exploitation (k€)	42,0	50,9	55,9	51,0	47,6	41,8	51,1	56,9	42,2	51,0	74,9	25,1	43,2	50,3	107,0	52,7
% EBE/produit brut	59%	53%	48%	51%	42%	47%	40%	51%	50%	39%	43%	45%	49%	56%	60%	49%
% annuité/EBE	17%	22%	20%	26%	29%	33%	24%	7%	5%	10%	16%	21%	25%	18%	19%	19%
% aides/produit brut	68%	64%	54%	71%	61%	55%	49%	65%	76%	58%	36%	71%	52%	67%	55%	60%
Revenu disponible/UMO (k€)	41,7	39,8	44,5	37,6	34,0	28,2	38,9	52,7	40,2	30,5	41,9	19,9	32,5	41,3	43,5	37,8
Résultat courant/UMO (k€)	43,5	37,4	41,8	35,0	28,4	24,8	34,9	49,3	34,6	28,4	41,1	15,9	27,4	39,6	39,7	34,8
Evolution 2017/2018																
Excédent Brut d'Exploitation	4,0%	5,2%	2,8%	4,2%	3,6%	1,9%	11,6%	8,7%	12,1%	14,0%	5,4%	3,9%	0,7%	3,0%	1,6%	5,5%
Revenu disponible	5,0%	6,6%	3,5%	5,8%	5,0%	2,7%	15,3%	9,3%	12,7%	15,6%	6,4%	4,9%	0,9%	3,7%	1,9%	6,6%
Résultat courant	4,8%	7,1%	3,8%	6,2%	6,0%	3,1%	17,0%	10,0%	14,8%	16,8%	6,6%	6,1%	1,1%	3,9%	2,1%	7,3%

Petit lexique et définitions des termes utilisés :

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : Différence entre les produits et les charges de l'exploitation, hormis les frais financiers et les amortissements.

Revenu disponible : Correspond à l'EBE moins le remboursement des annuités d'emprunts.

Résultat courant : Correspond à l'EBE moins les frais financiers des emprunts et les amortissements.

Aides : C'est l'ensemble des aides perçues au titre de la PAC. Elles pèsent très fortement dans l'économie des systèmes d'élevage décrits dans ce dossier. Le versement de ces aides aux éleveurs est soumis au respect d'un certain nombre de conditions, de bonnes pratiques agricoles, d'engagements contractuels, que l'on suppose donc être mis en œuvre pour les cas présentés ici. Les montants perçus qui sont intégrés au produit brut de l'exploitation ont été calculés de façon optimisée en fonction de la localisation et de la structure de l'exploitation, des surfaces engagées et des pratiques d'élevage.

Liste des correspondants Réseau d'élevage Inosys pour les ovins viande sur la Zone Sud Est

Départementaux :

26 – Maeva ANTHEME maeva.anthème@drome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Drôme – MFR Divajeu – Chauméane –
26400 DIVAJEU - Tél : 04 75 59 90 23 / 06 20 88 81 04

38 – Marie Monin marie.monin@isere.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de l'Isère - 40 av. Marcelin Berthelot - BP 2608
38036 GRENOBLE Cedex 2 – Tel : 04 76 20 67 15 / 06 81 44 95 42

05 – Elodie LAGIER elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes – 8 ter rue du Capitaine de
Bresson 05010 GAP Cedex – Tél : 04 92 52 53 00

04 – Jean-Pierre MARY jpmari@ahp.chambagri.fr

Chambre d'agriculture Alpes de Haute-Provence – 66 bd Gassendi –
BP 114 – 04004 DIGNE LES BAINS Cedex – Tél : 04 92 30 57 60

84 – Claire Guyon claire.guyon@vauckuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Vaucluse – 26 chemin de la Machotte
Quartier les Moulins – 84400 GARGAS – Tél : 04 90 74 47 40

13 – Fanny SAUGUET f.sauguet@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône – Maison de la Crau
13310 SAINT MARTIN DE CRAU – Tél : 06 89 07 19 91

06 – B. ESMENGAUD besmengiaud@alpes-maritimes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des Alpes Maritimes – M.I.N Fleurs 17 – Box 85
06296 Nice cedex 3 – Tél : 04 93 18 45 00

11 – Philippe POUCHERET p.poucheret@aude.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de l'Aude – Pôle Elevage – ZA de Sautès
11878 CARCASSONNE Cedex 9 – Tél : 04 68 11 79 69 / 06 30 28 06 58

30 – Manon Cortez manon.cortez@gard.chambagri.fr

Service Elevage – Maison de l'Agriculture – Porte des Cévennes – 4A
Chemin des Caves – 30340 Saint Privat des Vieux – Tél : 04 66 54 31 18 /
06 25 45 31 63

48 – François VALENTIN francois.valentin@lozere.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Lozère – 25 Avenue Foch – 48004 MENDE
Cedex - Tél : 04 66 65 62 00

Régionaux :

Maxime Marois

maxime.marois@idele.fr

Institut de l'Elevage – 570 avenue de la Libération – 04100 MANOSQUE

Tél : 04 92 72 32 07 / 06 59 71 32 90

Rémi LECONTE

r.leconte@mre.paca.fr

Maison régionale de l'élevage – 570 avenue de la Libération – 04100 MANOSQUE

Tél : 04 92 72 24 63 / 06 45 34 91 57

Carole Jousseins

carole.jousseins@idele.fr

Institut de l'Elevage – BP 42118 - 31321 Castanet-Tolosan cedex

Document édité par l'Institut de l'Elevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Janvier 2019 – Référence Idele : 00 19 602 005 – Réalisation : Isabelle Guigue

Pour en savoir plus :

Tous les éléments de ce dossier sont consultables et téléchargeables sur les sites

- De la Chambre Régionale D'Agriculture d'Occitanie : www.occitanie.chambre-agriculture.fr
- De la Maison Régionale de l'Elevage de la Provence Alpes Côte d'Azur : www.mrepaca.fr
- De l'Institut de l'Elevage : www.idele.fr

Des questions ? N'hésitez pas à contacter nos correspondants des réseaux d'élevage ovins viande

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

UMT PASTO

L'Unité Mixte Technologique «Elevages pastoraux en territoires méditerranéens» qui associe en partenariat les départements SAD et PHASE de l'INRA, l'Institut de l'Elevage et Montpellier SupAgro.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE) et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

